

Fiche de Données de Sécurité

NIVORAPID

Fiche du 3/2/2004, revision 4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination commerciale: NIVORAPID

Type de produit et emploi: Mortier de lissage à base de ciments.

Fournisseur:

MAPEI FRANCE SA- Z.I. du Terroir – 29, av. Léon Jouhaux - F-31140 SAINT ALBAN -

Téléphone: 05-61-35-73-05

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:

MAPEI FRANCE SA - phone: 05-61-35-73-05

N° d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:

5% - 9.99% ciment Portland

CAS: 65997-15-1

Xi R36/37/38 R43

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit contient du ciment, qui, en contact avec la sueur ou les yeux, produit une réaction alcaline pouvant provoquer des irritations.

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau courante en gardant les paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes. Protéger ensuite les yeux avec une gaze stérile ou un mouchoir propre secs. CONSULTER UN MEDECIN.

En cas d'ingestion:

Laver immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas d'accident consulter un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un endroit bien aéré. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le produit ne présente pas de risque d'incendie.

Extincteurs interdits:

Aucun en particulier.

Les fumées générées lors d'un incendie peuvent contenir les vapeurs des composés initiaux ou /et des produits toxiques ou irritants non identifiés.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Aucune en particulier.

Précautions au niveau de l'environnement:

Aucune en particulier.

Méthodes de nettoyage:

Contenir les fuites et collecter mécaniquement, en évitant de soulever de poussière excessive.

Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:

Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'exposition à de fortes concentrations de poudre.

Fiche de Données de Sécurité

NIVORAPID

Matières incompatibles:

Conserver à une distance éloignée de l'eau ou des endroits humides.

Conditions de stockage :

Les boîtes doivent toujours bien être fermées.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre:

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

L'utilisation d'un masque anti-poussières est recommandé pendant la durée du gâchage.

Protection des mains:

L'utilisation de gants en néoprène est conseillée (0,5 mm). Aucun type de gants n'est déconseillé.

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection des yeux:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection de la peau:

Aucune précaution particulière ne doit être adoptée en cas d'utilisation normale.

Tous les équipements de protection individuelle (E.P.I) doivent être conformes aux normes CE

qui les régissent (telles que EN 374 pour les gants et EN 166 pour les lunettes). Ils doivent être

maintenu en bon état et stockés de manière adéquate.

La vie des E.P.I qui permettent de se protéger contre les agents chimiques dépend de différents facteurs (typologie d'emploi, facteurs climatiques, conditions de stockage ...) qui peuvent concourir à réduire leur durée de vie mentionnée dans les normes CE.

La consultation du fournisseur des E.P.I est toujours recommandée.

Il faut former l'opérateur à l'utilisation correcte des E.P.I.

TLV des substances contenues:

Aucune

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	poudre
Couleur:	gris ou blanc
Odeur:	faible, de ciment
pH(dispersion aqueuse,10%):	12
Point de fusion:	== °C
Point d'ébullition:	== °C
Point éclair:	== °C
Auto-inflammabilité:	== °C
Limite d'inflammation à l'air(% en vol.):	==
Densité apparente:	1.5 g/cm ³
Hydrosolubilité:	partiellement soluble
Liposolubilité:	insoluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales.

Fiche de Données de Sécurité

NIVORAPID

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies de pénétration:

Ingestion: Oui
Inhalation: Oui
Contact: Non

Renseignements toxicologiques sur le produit:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit.

Corrosivité/Pouvoir irritant:

Peau:
Le contact peut causer une irritation.

Oeil:
Le contact direct peut causer une irritation

Pouvoir sensibilisant:

Des contacts fréquents et prolongés avec la pâte de ciment peuvent causer dermatite et eczéma.

Cancérogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué.

Mutagénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Teratogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Autres informations:

CONTIENT DU CIMENT.

Le ciment, en contact avec la sueur ou les yeux produit une réaction alcaline. Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Disposial de produit durci (EC code) : 17 01 01

Disposial de produit non durci (EC code): 17 01 01

Le code européen des déchets qui est suggéré est basé sur la composition du produit. Selon le champ d'application spécifique il peut être nécessaire de lui attribuer un code différent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N. ONU: ==
RID/ADR: marchandise non dangereuse
Maritime (IMO/IMDG): marchandise non dangereuse
MAR/POL 73/78, pièce jointe III: Non
Aérien (ICAO/IATA): marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Directive CE/99/45 (Classification et étiquetage):

Special Provisions:

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

La préparation ne doit pas être considérée dangereuse selon la Directive CE/99/45.

16. AUTRES INFORMATIONS

Fiche de Données de Sécurité

NIVORAPID

Principales sources bibliographiques:

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities

Istituto Superiore di Sanità - Inventario Nazionale Sostanze Chimiche

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

ACGIH - Treshold Limit Values (2000)

SAX'S - Dangerous properties of industrial materials - Tenth Edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Text of R phrases referred to under heading 2:

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Paragraphs modified from the previous revision:

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE
2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
3. IDENTIFICATION DES DANGERS
4. PREMIERS SECOURS
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE
7. MANIPULATION ET STOCKAGE
8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES